

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MOISENAY	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5					2	250	
Départementale 408	7	+ 160	8	+ 700	3	100	
TGV Villeneuve St Georges							
Bifurcation de Moisenay					1	300	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet en qualité de préfet
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAIACV102
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,
 Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN

66

MOISENAY

9

8

7

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 98 DAF 167102
en date du 19 Mars 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++++ 1
- +++++++ 2
- +++++++ 3
- +++++++ 4

21

22